

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Loi 1901 « Amicale Echecs »

Tenue le jeudi 29 juin 2023 à 19h00 à Gex (01170), 410 avenue des Alpes .

Etaient présents ou représentés

Astaes Paul, Grandemange Pierre, Grandemange Jules, Grussy Aimée, Grussy Léon, Laliou Charles, Laliou Ulysse, Rashiti Erti, Rashiti Malsore, Rob Maxence, Ulloa Anariba Ligia Maria,

Préambule

La convocation à l'assemblée générale a été envoyée aux membres par mail, via le groupe WhatsApp et affichée aux valves du club depuis le 8 juin 2023.

L'Ordre du Jour

- Rapport sportif de la saison écoulée 2022-2023
- Remise des trophées de la ville de Gex
- Rapport financier
- Fusion avec le club « Le Cavalier Gessien »
- Modification des statuts pour passer de 3 à 5 membres au comité directeur
- Formation d'arbitres et d'animateurs
- Championnats du plateau de Gex
- Championnats de jeunes 2023-2024
- Championnat du club Ado & Adultes
- Interclubs Jeunes et Adultes + Coupe du Léman
- Budget pour la saison prochaine
- Diminution du prix de la cotisation
- Election du nouveau comité
- Questions diverses

Il a été décidé ce qui suit :

A) Mot du président

Merci aux membres du comité pour le travail accompli.

Un grand merci à Aimée Grussy et Malsore Rashiti pour leur grande implication dans toutes les actions du club.

Un grand merci à Paul Astaes pour sa disponibilité et l'encadrement des jeunes les jeudis soirs au club.

Mes remerciements à tous ceux qui ont aidé occasionnellement tout au long de la saison.

B) Rapport sportif de la saison écoulée

Cette saison a été très active au niveau des compétitions jeunes ce qui nous a valu une augmentation considérable du nombre de licenciés (41 licences sportives et 138 licences scolaires) **soit 179 membres !!**

Clubs affiliés à la Fédération

| Amicale Echecs | |
|-------------------------------------|--|
| Q01017 - GEX | |
| Siège Social : | Chez Madame Grussy 98 Impasse de l'Orge 01170 Gex 01170 GEX |
| Téléphone : | |
| Fax : | |
| E-Mail : | echecs@lalieu.com |
| Site Internet : | http://amicale-echecs.com |
| Horaires : | Les Jours de 17h00 20h00 |
| Salle de Jeu : | 410 avenue des Alpes chemin des Genets à l'Entrée du Camping 01170 GEX |
| Accès personne à mobilité réduite : | OUI |
| Présidence : | Charles LALIEU |
| Contact : | Charles LALIEU |
| Membres : | Licences A : 41 Licences B : 138 |
| Interclubs : | Division régionale |
| Interclubs Jeunes : | Division Régionale |
| Interclubs Féminins : | |

Une saison fertile en actions vers les jeunes:

• **Activ Chess Junior 10 septembre 2022**

Une cinquantaine d'enfants de 6 à 15 ans y ont participé

• **Circuits jeunes espoirs à Chambéry 17 septembre 2022**

Maxence Rob, Stanislas Charlier, Erti Rashiti, Mickael Palluel, Léonard Palmieri et Victor Ren y ont été qualifiés par le département de l'Ain

• **Concours jeunes amateurs 5 mars 2023 & 17 juin 2023**

2 concours sur invitation ont réunis 16 enfants de moins de 8 ans, au restaurant « Le Cercle du Salève », pour les initier aux règles de la compétition. Chacun a reçu une médaille pour sa participation.

• **Championnats de l'Ain jeunes à Trévoux les 19 et 20 novembre 2022**

Bien que très loin de notre base, nous nous y sommes rendus en masse (15 jeunes de moins de 10 ans et 12 jeunes de moins de 16 ans) **Soit 27 jeunes gessiens !** Parmi eux, 14 de nos jeunes s'y sont qualifiés pour les championnats régionaux (soit 1 sur 2 !!)

Trois d'entre eux ont remporté le titre dans leurs catégories :

–

- Victoria Palmieri Maltseva (Championne de l'Ain U8)
- Léonard Palmieri Maltseva (Champion de l'Ain U10)
- Stanislas Charlier (Vice-Champion de l'Ain U14)

A noter les troisièmes places de Nicolas Etienne, Maxence Rob Mickael Paluel et Yanis Pradeep dans leurs catégories respectives

- **Championnats Auvergne Rhône Alpes Jeunes à Limagne (Clermont Ferrand)**
Stanislas Charlier n'a malheureusement pas pu y participer et défendre son titre pour des raisons familiales. Victoria et Léonard Palmieri Maltsev s'y sont qualifiés pour les Championnats de France des jeunes qui auront lieu à Agen.
- **Championnat de France des Jeunes à Agen**
Victoria et Léonard Palmieri Maltsev ont tout deux réalisé plus de 50% des points dans une compétition qui rassemblait les meilleurs joueurs de France. En remerciement et pour participer financièrement à leurs frais, le club, leur offre la gratuité pour toute la famille pour la saison 2023-2024.
- **Championnats scolaires de l'Ain le 25 janvier 2023 à Cessy**
Ces championnats, ont eut lieu au collège Jeanne d'Arc de Cessy, ils ont vu la participation d'une centaine de jeunes dont les équipes de Charpak, Jeanne d'Arc, Perdtemps et Divonne desquelles nos jeunes sont principalement issus. Le collège Jeanne d'Arc remporte ce championnat « Collèges », l'école élémentaire de Divonne remporte le championnat « Ecoles » et se qualifie tout deux pour la phase académique.
- **Championnats scolaires de Genève**
Le collège Jeanne d'Arc ayant été admis comme « école de bassin genevois », ils ont pu participer aux championnats scolaires suisses. Les jeunes ont eu des résultats honorables dont la très belle prestation de Léon Grussy qui réalise une belle performance.
- **Interclubs Nationale 3 jeunes**
Nous avons aligné 2 équipes dans cette compétition.
Malgré des problèmes de disponibilité des titulaires, l'équipe 2 parvient à la troisième marche du podium tandis la première se place dans le mou du classement.

Mais également pour les Ado / Adultes :

- **Open FIDE de parties rapides à Pertemps**
Une soixantaine de joueurs on fait le déplacement pour ce premier Open FIDE
Grace à une solide équipe de bénévoles, nous avons pu réaliser cet événement dans de très bonnes conditions. Un grand Merci, notamment, à Aimée Grussy, Charles Lalieu, Fabian Charlier, Madame Rob, Manuel Maulet, Malsore Rahsiti, Manuel Palmieri, Noam Touimi, Phong Nguyen, Sandra Millet et son mari
- **Interclubs par équipe « Régionale 1 »**
Notre équipe régionale, composée de 60% ado et 40 % adultes s'est confrontée aux équipes plus aguerries du championnat. Ce fut une belle expérience même si nous terminons avant derniers !
- **Forum des associations 24 juin 2023**
Nous avons organisé un concours « exhibition » lors de ce forum. (remporté par notre animateur Paul Astaes) Une trentaine de contacts ont été pris avec des nouveaux membres potentiels. Un grand merci aux bénévoles, notamment, à Aimée Grussy, Charles Lalieu, Erti Rashiti, Léon Grussy, Malsore Rahsiti, Maxence Rob et Paul Astaes.

Résolution adoptée à l'unanimité

C) Remise des trophées de la ville de Gex

Monsieur le Maire, lors de son allocution au forum des associations a souhaité remercier 3 de nos jeunes pour leurs résultats sportifs qui font rejaillir sur Gex une notoriété dans les sports de l'esprit. Il s'agit de :

- Stanislas Charlier , Vice champion de l'Ain U14
- Léonard Palmieri Maltsev, Champion de l'Ain U10
- Victoria Palmieri Maltseva, Championne de l'Ain U8

D) Rapport financier

Nous terminons la saison avec un mali de 60,15 euros qui aurait pu être beaucoup plus important sans l'intervention du Pôle franco Valdo Genevois des Echecs qui nous a racheté nos 16 pendules DGT (1200 euros) et du prêt de Charles Lalieu (1000 euros).

La raison essentielle est l'explosion des frais de déplacement compte tenu du fait que les championnats jeunes se sont déroulés à Trévoux et à Clermont Ferrand ainsi que du matériel pour faire face à autant de nouveaux membres.

Compte d'exploitation du 1 septembre 2022 au 29 juin 2023

| Dépenses Exercice 2022-2023 | 8023,15 € | Recettes 2022-2023 | 7'963,00 € |
|-------------------------------|-----------|--|------------|
| Cotisations fédérales | 1373,00 | Participation aux frais championnat de France Junior | 130,00 |
| Inscriptions aux compétitions | 170,00 | Bénéfices buvettes & crêpes | 332,50 |
| Achat de matériel | 1791,47 | Cotisations Membres | 5107,50 |
| Communication, pub | 488,98 | Participation Coupes Scolaire JDA | 40,00 |
| Honoraires entraîneurs | 2600,00 | Licences Scolaires Poiza | 48,00 |
| Déplacements | 1472,84 | Licences Scolaires Autres | 105,00 |
| Prix, Trophées | 126,86 | Rachat 20 Pendules DGT | 1200,00 |
| | | Prêt Charles Lalieu | 1000,00 |

Nous restons donc un mali de Mali de 60,15€ pour cet exercice.

Le solde de trésorerie reporté pour 2023-2024 est de 47,89 €

Résolution adoptée à l'unanimité

Budget pour 2023 -2024

| | | | |
|-----------------------|------|---------------------|------|
| Cotisations fédérales | 1800 | Cotisation membres | 6500 |
| Achat matériel | 1700 | Subventions | 1200 |
| Formation | 3400 | Recettes événements | 1000 |
| Communication | 500 | Dons | 1000 |
| Déplacements | 1000 | | |
| Prix | 500 | | |
| Trophées | 300 | | |
| Remboursement prêt | 500 | | |

Comptes approuvés à l'unanimité

D) Fusion avec le club « Cavalier Gessien »

Steven MacFarlane, président du club d'échecs de Versonnex « Le Cavalier Gessien » nous fait part de sa reconversion professionnelle et du fait qu'il ne va plus pouvoir s'occuper de son club à Versonnex, qu'il envisage de fermer.

Je lui ai proposé une fusion absorption de nos deux clubs qu'il présentera à son AG du 7 juillet 2023. En cas de fusion, nous garderions les deux locaux et les horaires de ceux-ci.

Nous récupérerions leurs membres et leur actif et nous réserverions un siège au sein de notre bureau à l'un de ses membres afin de réussir au mieux l'intégration.

Résolution adoptée à l'unanimité

E) Modification des statuts

En vue d'avoir un comité directeur plus étoffé nous proposons de passer de 3 à 5 le nombre maximum de membre du comité directeur.

Remplacer l'article Article 11 :

« Le Club est administré par un comité directeur de trois membres, qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale ou à autre organe du Club. »

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Seules peuvent être élus au comité directeur les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques. »

Par :

« Le Club est administré par un comité directeur de trois membres au moins et cinq membres au plus, qui exerce l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale ou à autre organe du Club. »

Les membres du comité directeur sont élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour une durée de 4 ans. Ils sont rééligibles.

Seules peuvent être élus au comité directeur les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques. »

Tous pouvoirs sont donnés à la secrétaire afin d'effectuer les démarches auprès de la préfecture ou toute autre administration pour la mise à jour de ces informations

Modification aux statuts adoptée à l'unanimité

F) Formation d'arbitres et d'animateurs

Le club grandit et les besoins d'arbitres et d'animateurs vont croître d'autant plus que nous allons intervenir directement dans les établissements scolaires locaux.

Etre arbitre ou animateur ne s'improvise pas et nécessite une formation qui est assurée par notre fédération (FFE) . En effet, la Fédération Française des Echecs est une fédération délégataire qui a signé une convention avec le ministère des sports et celui de l'éducation nationale qui lui permet de délivrer des formations diplômantes.

Nous proposons d'inviter la FFE à organiser en nos locaux une formation d'arbitre et une formation d'animateur. Tous nos membres pourront s'y inscrire et leur inscription sera prise en charge par le club.

Résolution adoptée à l'unanimité

G) Championnat du plateau de Gex

Nous proposons d'organiser des rencontres entre les jeunes des différents établissements scolaires avec qui nous collaborons en demandant à ces établissements d'accueillir un événement par an dans leurs locaux.

L'idée serait d'y organiser un concours Open Rapide et de cumuler les résultats de chacun d'entre-eux en un classement pour le titre de champion du plateau de Gex.

Bien sûr ces concours seraient également ouverts aux membres, (écoliers ou collégiens), de notre club qui ne seraient pas forcément inscrits dans ces établissements

Résolution adoptée à l'unanimité

H) Championnats de jeunes 2023-2024

Nous inciterons nos jeunes à participer aux championnats individuels d'échecs, tant au niveau départemental qu'au niveau régional voire national.

Le club prendra en charge les frais d'inscriptions de ces championnats.

Les jeunes qui se qualifieront pour les championnats régionaux bénéficieront d'une préparation spécifique avec des cours en vidéo-conférence d'un Maître FIDE.

Nous reconduirons par préférence les cours avec le Maître Madalina Dejean, championne d'Europe

Résolution adoptée à l'unanimité

I) **Championnat du club Ado & Adultes**

Le championnat du club sera organisé en soirée de 18h30 à 20h30.
Système suisse, 7 rondes cadence Fischer 49 minutes +10 secondes par coups.

Afin de garantir le calme pour ces parties nous demanderons une nouvelle plage d'occupation de la salle des associations de Gex .

Ou, si la fusion prévue de notre clubs avec « Le cavalier Gessien » se réalise , et que la Mairie de Versonnex maintient le prêt de sa salle, cela se jouera les vendredi à Versonnex.

Résolution adoptée à l'unanimité

J) **Compétitions par équipes**

Nous proposons d'insérer une ou plusieurs équipes dans chacun des interclubs suivants :

- Interclubs Régionaux (R1)
- Interclubs Jeunes (NJ3)
- Coupe du Léman
- Coupe Loubatière
- Coupe de la Parité
- Coupe 2000

Résolution adoptée à l'unanimité

K) **Diminution du prix de la cotisation**

Nous proposons de baisser le prix de la cotisation et des cours afin de passer les frais pour les membres de 175 à 120 euros par an.

| | | |
|----------------------------|-------|--|
| Cotisation de base | 120 € | (qui inclus une licence B « Loisirs ») |
| Cours en video- conférence | 30 € | (30 séances par an) |

Les joueurs souhaitant participer aux compétitions à cadences lentes de la FFE, devront souscrire une licence A « Sportive » au tarif en vigueur à la FFE pour la classe d'âge du joueur.

En compensation de cette diminution, chaque adhérent à l'association s'engage être bénévole pour au moins une action dans l'année.

Résolution adoptée à l'unanimité

L) Election du nouveau comité directeur

Le comité démissionne en bloc et se représente.

- Charles LALIEU est élu et reconduit dans ses fonctions de président de l'Association
- Malsore RASHITI est élue trésorière de l'Association,
- Aimée GRUSSY est élue et reconduite secrétaire de l'Association

Les membre du comité directeur sont élus pour 4 ans, leurs mandats expireront le 29 juin 2027.

Une assemblée générale électorale sera convoquée deuxième jeudi de septembre 2023 à 20h00, à la salle des associations de Gex, pour pourvoir aux deux nouveaux postes de membres du comité directeur de l'association.

Pouvoirs bancaires

Pour les besoins du fonctionnement de l'Association, il est décidé d'élargir les pouvoirs sur le compte bancaire au nom de l'Association. Le président et la trésorière auront , individuellement, tous pouvoirs, seuls, pour le fonctionnement dudit compte.

Résolution adoptée à l'unanimité

M) Règlement intérieur

Maintient de la concentration

Afin de garantir le calme et la sérénité lors des séances d'entraînement, des cours et des compétitions, un barème de pénalités sera appliqué au cas ou un membre perturbe, par son attitude ou ses écarts de voix, la bonne tenue des séances.

- Le premier avertissement par écrit sans pénalité
- Le deuxième avertissement entraînera l'exclusion à la séance suivante.
- Le troisième avertissement entraînera l'exclusion aux deux séances suivantes.
- En cas de récidive, le comité directeur convoquera le membre, ou ses parents, en vue de trouver une solution voire d'envisager son exclusion définitive.

En cas d'exclusion définitive, la cotisation sera remboursée au prorata.

Participation à la vie du club

En adhérant, les membres s'engagent à être bénévoles pour au moins une action dans l'année. (Telles que :Assistance pour la mise en place ou débarras des grands événements, Aide à la buvette, Assistance arbitrage, Surveillance, Tenir le bureau Info durant une manifestation, accompagner une équipe en déplacement, etc ...)

Le règlement intérieur du club sera modifié comme en conséquence et soumis à l'approbation de l'assemblée générale électorale du 7 septembre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité

N) Modifications des heures des séances

Débutants

Les jeudis de 17h00 à 18h00 à la salle des associations de Gex

Les vendredis de 17h00 à 18h00 à la salle communale de l'école de Versonnex (En cas de fusion avec Les Cavaliers Gessiens)

Possibilité pour les plus jeunes de venir dès 16h30 avec leur goûter.

Intermédiaires

Les jeudis de 18h00 à 19h00 à la salle des associations de Gex

Avancés

Les jeudis de 19h00 à 20h00 à la salle des associations de Gex

Adultes

Les vendredis de 18h30 à 20h30 à la salle communale de l'école de Versonnex (En cas de fusion avec Les Cavaliers Gessiens)

Résolution adoptée à l'unanimité

O) Déroulement des séances

Chaque séances commencera par un cours magistral de 15 minutes sur un échiquier mural.
Puis entraînement **dans le calme**.

Pierre Grandemange s'est proposé pour animer les cours débutants du jeudi à Gex. Paul Astaes et Charles Lalieu assureront les autres cours

Merci à eux

Résolution adoptée à l'unanimité

Tous les points ayant été traités, l'assemblée générale est clôturée à 21h00.

Fait à Gex, le 29 juin 2023

Le président
Charles Lalieu

La trésorière
Malsore Rashiti

La secrétaire
Aimée Grussy

